

Discours du Trône 2014

Prononcé lors de l'ouverture de

la quatrième session de la vingt-septième législature de la province de la Saskatchewan

le mercredi 22 octobre

par l'honorable Vaughn Solomon Schofield Lieutenante-gouverneure de la Saskatchewan

MAINTENIR LA FORCE DE LA SASKATCHEWAN



MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CHERS INVITÉS ET CITOYENS DE LA SASKATCHEWAN

Je vous souhaite la bienvenue à l'ouverture de la quatrième session de la vingt-septième législature.

Nous sommes réunis aujourd'hui pendant la saison de l'Action de grâces.

Aujourd'hui en Saskatchewan, il y a bien des raisons de se réjouir.

La Saskatchewan est forte.

Notre province est en croissance.

Plus de gens vivent ici que jamais auparavant.

Plus de gens choisissent de demeurer en Saskatchewan.

Plus de gens nous viennent d'autres provinces et d'autres pays.

Plus de gens travaillent en Saskatchewan que jamais auparavant.

En juin, le nombre de travailleurs dans notre province a atteint un nombre record de 577 000.

En juillet, le taux de chômage a connu son plus bas pourcentage jamais enregistré, soit 3,2 p. 100.

En septembre, la Saskatchewan affichait un taux de chômage plus faible et un taux de création d'emplois plus élevé que n'importe où ailleurs au Canada.

Les citoyens de la Saskatchewan gagnent un revenu plus élevé que jamais, et en conservent une plus grande partie grâce au faible taux d'imposition.

Notre province a un budget équilibré.

Au cours de la présente session, mon gouvernement démontrera encore une fois son engagement à l'égard d'une saine gestion financière en présentant son huitième budget équilibré de suite. En raison de l'engagement de mon gouvernement envers la saine gestion financière, la société Moody's a récemment rehaussé la notation de la Saskatchewan en lui accordant un triple A, sa notation la plus élevée.

Au moment d'accorder la notation rehaussée, la société Moody's a déclaré ce qui suit : [Traduction] « La notation triple A de la Saskatchewan reflète la discipline budgétaire et le maintien des faibles niveaux d'endettement de la province, ce qui témoigne de pratiques prudentes de gestion financière. »

Les nombres prouvent que la Saskatchewan est forte.

Mais bien que ces nombres soient impressionnants, la véritable force de notre province réside dans la compassion et la générosité de ses citoyens.

Cela n'a jamais été aussi évident que lors des inondations survenues plus tôt cette année, où amis, voisins et familles se sont unis pour s'entraider à mesure que l'eau montait.

À la ferme Henderson située au nord de Carievale, dans le sudest de la Saskatchewan, on a lancé un appel aux volontaires pour ériger un mur de sacs de sable.

En 20 minutes, 200 personnes ont répondu à l'appel et ont déposé près de 3 000 sacs de sable autour de la résidence des Henderson, la protégeant ainsi contre l'inondation.

Jennifer Henderson a affirmé qu'elle ne pouvait pas en croire ses yeux lorsqu'elle a vu le nombre de personnes qui étaient venues au secours de sa famille.

« C'était incroyable, a-t-elle dit.

Et cet esprit ne s'est pas arrêté là. Je suis une Américaine qui a épousé un Canadien. Et je suis vraiment très heureuse d'être une Canadienne aujourd'hui. »

Cette action rapide près de Carievale s'est répétée à des dizaines d'autres endroits partout dans la province, attestant chaque fois de la force de la Saskatchewan par la force de notre sentiment d'appartenance à la collectivité.

UNE PROVINCE EN PLEINE ASCENDANCE

L'étoile économique de la Saskatchewan continue de monter.

Depuis 2007, les exportations de la Saskatchewan ont augmenté de 63 p. 100, tandis que les livraisons manufacturières ont connu une hausse de plus de 50 p. 100.

La montée en flèche de la demande pour nos produits a créé des débouchés sans précédent pour les travailleurs et les entreprises, en plus d'attirer des gens de partout au pays et au monde.

La population de la Saskatchewan se chiffre maintenant à plus de 1 125 000 personnes, ce qui est un sommet historique.

Ce nombre représente une hausse de plus de 123 000 personnes au cours des sept dernières années, qui n'ont rien de comparable aux sept années précédentes, où la population de la Saskatchewan avait en fait diminué.

Notre province est toujours en voie d'atteindre l'objectif de population fixé par mon gouvernement, soit 1,2 million de personnes d'ici 2020, tandis que Statistique Canada a prédit que la population de la Saskatchewan pourrait dépasser 1,5 million de personnes d'ici 2038.

Les nouveaux arrivants enrichissent notre province par leur travail et les cultures qu'ils partagent.

Ils donnent une nouvelle vie à la devise de la Saskatchewan : « Nos origines multiples, notre force ».

MAINTENIR L'ÉLAN

Au cours de la présente session, mon gouvernement continuera de mettre tout en œuvre pour maintenir la force de la Saskatchewan.

Une économie solide est à la base d'une province forte qui offre une excellente qualité de vie à tous ses citoyens.

Une économie solide renforce notre capacité de relever les défis liés à la croissance dans les domaines des soins de santé, du logement, de l'éducation et de l'infrastructure.

Mon gouvernement continuera de prendre les mesures qui conviennent pour encourager la croissance économique. Le secteur des ressources de la Saskatchewan est fort.

La première nouvelle mine de potasse de la province depuis 40 ans, le projet K + S Legacy, près de Bethune, est en chantier. Pendant ce temps, des agrandissements de mines existantes d'une valeur de plusieurs milliards de dollars sont en cours de mise en œuvre.

La production d'uranium est également à la hausse, compte tenu de l'ouverture de la mine de Cameco située à Cigar Lake, qui est la première nouvelle mine d'uranium en Saskatchewan depuis plus de dix ans.

La Saskatchewan établit de nouveaux records de production pétrolière, et l'industrie forestière de la province effectue un retour : sept scieries sont maintenant en exploitation, et deux autres devraient être rouvertes en 2015.

Les fabricants de la Saskatchewan sont en voie de livrer un nombre record de produits cette année.

Pour faciliter l'atteinte de son objectif consistant à doubler les exportations d'ici 2020, mon gouvernement instaurera de nouvelles mesures fiscales favorisant la croissance et la création de nouveaux emplois par les fabricants et les transformateurs à mesure qu'ils étendent leurs ventes à l'extérieur de la Saskatchewan.

Ces mesures comprendront aussi une nouvelle incitation fiscale propice à la croissance et destinée à créer de nouveaux emplois dans les sociétés et les sièges sociaux en Saskatchewan.

Pour soutenir davantage nos exportateurs, mon gouvernement continuera de mettre l'accent sur l'engagement international, surtout en Asie, la région du monde dont la croissance est la plus rapide.

Dans les mois à venir, mon gouvernement entreprendra des missions commerciales dans les principaux marchés internationaux tout en continuant de soutenir le partenariat pour le commerce et les exportations de la Saskatchewan, le Saskatchewan Trade and Export Partnership ou STEP, qui a réalisé 42 missions commerciales dans 27 pays en 2013.

Récemment, mon gouvernement a reçu les recommandations du Saskatchewan-Asia Advisory Council, qui a été nommé dans le but de prodiguer des conseils sur le commerce, l'innovation et l'attraction des investissements. Nos efforts de renforcement des liens commerciaux en Asie seront orientés par ces recommandations.

Pour que la croissance solide de nos exportations se poursuive, nous devons livrer nos produits sur le marché.

Nous avons constaté qu'une capacité ferroviaire limitée peut avoir une incidence sur notre économie.

C'est pourquoi mon gouvernement fait de la capacité ferroviaire une priorité en encourageant les compagnies de chemin de fer à accroître les volumes de livraison, en renforçant le réseau de chemins de fer d'intérêt local et en s'efforçant d'améliorer les liens ferroviaires avec le littoral canadien ainsi qu'avec notre plus grand partenaire commercial, les États-Unis.

PROMOUVOIR LE LIBRE-ÉCHANGE

Mon gouvernement appuie le libre-échange.

L'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe ouvrira beaucoup de nouveaux marchés pour les exportations de la Saskatchewan.

L'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC) mettra les exportateurs de la Saskatchewan sur un pied d'égalité avec leurs homologues européens et américains dans le marché d'une valeur de 1,3 mille milliards de dollars que représente la Corée du Sud.

Mon gouvernement continuera de travailler à réduire les obstacles au commerce international, dont la réglementation aux États-Unis, sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine.

Même si les obstacles au commerce international sont en voie d'être éliminés, d'autres obstacles sont toujours en place entre les provinces.

Cette situation doit changer.

Mon gouvernement a assumé un rôle de leadership au moment d'améliorer le mécanisme de règlement des différends figurant dans l'Accord sur le commerce intérieur du Canada.

On peut en faire plus encore pour ouvrir les échanges entre les provinces.

Grâce au partenariat du nouvel Ouest, le New West Partnership, la Saskatchewan collabore avec l'Alberta et la Colombie-Britannique dans le but d'harmoniser les normes du travail et les règlements relatifs à la santé et la sécurité au travail.

Les membres du partenariat du nouvel Ouest incitent les autres provinces à examiner leurs règlements dans ces domaines.

Mon gouvernement cherchera d'autres occasions d'élargir le libre-échange, dont l'entente de la Saskatchewan avec la Colombie-Britannique, qui permet d'offrir aux consommateurs des deux provinces un plus grand accès aux vins et aux spiritueux artisanaux produits localement.

Nous continuerons en outre de défendre les intérêts des industries qui sont assujetties à des pratiques commerciales injustes au Canada, tout comme nous l'avons fait lors d'une contestation réussie des restrictions que le gouvernement québécois avait imposées à la production, à la vente et à la commercialisation de produits laitiers à base d'huile.

Mon gouvernement s'efforce de faire en sorte que les possibilités des entreprises locales sont maximisées dans le cadre des accords commerciaux existants.

Priority Saskatchewan, un nouvel organisme, dirige un examen dans l'ensemble du gouvernement des pratiques de soumission actuelles.

Pour soutenir davantage les entreprises locales, le ministère des Services centraux a lancé le nouveau site Web SaskTenders.

Le site Web constituera le principal portail de possibilités d'approvisionnement dans le secteur public de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, qui sont les provinces membres du partenariat du nouvel Ouest.

CONSTITUER UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Une main-d'œuvre forte est synonyme d'une Saskatchewan forte.

Toutefois, notre province continue de faire face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Dans certains cas, les gens sont incapables d'être compétitifs sur le marché du travail parce qu'ils ne possèdent pas les compétences nécessaires pour décrocher des emplois. Afin de pallier cette situation, mon gouvernement a beaucoup investi dans les services de formation de base des adultes, ou FBA, et travaille à éliminer la liste d'attente pour ces services.

Durant l'exercice qui vient, nous augmenterons le nombre de places de la FBA de 775, éliminant ainsi la liste d'attente de 2012 et portant le nombre total de places à 9 355, ce qui représente une augmentation de près de 60 p. 100 depuis 2007.

Mon gouvernement augmentera de 300 le nombre de places d'apprenti, portant le nombre total de places à 7 000, soit une hausse de 86 p. 100 depuis 2007.

La Saskatchewan a assumé un rôle de chef de file lors des négociations nationales sur la conception de la nouvelle Subvention canadienne pour l'emploi. Dans le cadre de ce programme, les employeurs reçoivent jusqu'à 10 000 \$ par travailleur pour les aider à en assumer les frais de formation.

Il y a quelques mois, nous étions heureux de signer avec le gouvernement fédéral un accord concernant la Subvention canadienne pour l'emploi.

Mon gouvernement investit 15,7 millions de dollars dans ce programme, qui reliera directement la formation aux besoins des employeurs.

INFRASTRUCTURE

Mon gouvernement a réalisé des progrès notables en vue de s'attaquer au déficit en infrastructures de la province.

Depuis 2008, les ministères et les sociétés d'État ont dépensé près de 16 milliards de dollars pour un certain nombre de projets d'immobilisations, y compris des hôpitaux, des routes, des écoles et des centrales électriques.

Cette année seulement, près de 3 milliards de dollars ont été engagés dans le but de renouveler et d'élargir l'infrastructure de la province.

Mais il faut en faire plus.

Pour relever ces défis, mon gouvernement fait appel aux forces de l'innovation et de la compétition au moyen de partenariats public-privé, les PPP. La société SaskBuilds, mise sur pied il y a deux ans dans le but de faciliter la gestion et la demande d'infrastructure de la province, a entamé un certain nombre de projets PPP.

En voici quelques-uns:

- neuf écoles élémentaires à utilisation conjointe situées à Regina, Saskatoon, Martensville et Warman, des collectivités qui vivent une croissance extraordinaire;
- le projet de la route de contournement à Regina, le plus grand projet de transport jamais entrepris en Saskatchewan:
- l'établissement correctionnel intégré et l'Hôpital Saskatchewan à North Battleford.

L'établissement de soins de longue durée de 225 places à Swift Current est maintenant en chantier et devrait permettre aux contribuables d'économiser 13 millions de dollars grâce à l'approche des PPP.

Dans le cadre de projets d'immobilisations en PPP, mon gouvernement économisera des centaines de millions de dollars, somme qui pourra être utilisée pour d'autres priorités.

Les municipalités devraient aussi envisager de recourir aux PPP pour accéder au financement offert par le gouvernement fédéral.

Mon gouvernement s'est associé avec la Ville de Saskatoon et le gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet en PPP visant à construire le pont de la promenade de la banlieue nord, et nous avons offert de conclure un partenariat semblable en vue de construire un deuxième pont à Prince Albert.

Au mois de mars dernier, le gouvernement fédéral a annoncé le nouveau Fonds Chantiers Canada (FCC), d'une valeur de 53 milliards de dollars, qui est destiné à soutenir la construction de routes et de ponts, ainsi qu'à réaliser des projets de transport en commun et d'autres projets d'infrastructure.

Afin d'aider les municipalités à tirer parti du nouveau programme du FCC, mon gouvernement réinstaurera et élargira son programme pour la croissance des infrastructures de la Saskatchewan populaire, l'Initiative de croissance des infrastructures de la Saskatchewan (ICIS) ou la Saskatchewan Infrastructure Growth Initiative (SIGI).

Dans le cadre de ce programme, des bonifications d'intérêt sont accordées pour une période allant jusqu'à cinq ans sur les emprunts municipaux destinés au développement de l'infrastructure.

Lors de la première itération de l'ICIS, près de 200 millions de dollars d'emprunts ont été approuvés, et 82 collectivités ont profité de bonifications d'intérêts.

Mon gouvernement est d'avis que l'ICIS serait également avantageuse pour les Premières Nations de la Saskatchewan. Le programme sera donc ouvert aux Premières Nations qui sont en position d'y participer, dont la Première Nation de Whitecap Dakota, sous le leadership progressif du chef Darcy Bear.

MAGASINS D'ALCOOLS PRIVÉS

Les priorités en matière d'infrastructure en Saskatchewan sont si nombreuses que mon gouvernement doit faire des choix, y compris pour ce qu'il ne financera pas.

En voici une.

Mon gouvernement ne dépensera pas un dollar supplémentaire de nos contribuables pour construire des magasins d'alcools.

Ces capitaux seront dorénavant destinés aux routes, aux hôpitaux, aux écoles et aux ponts.

Les nouveaux magasins d'alcools de la province seront construits et exploités par le secteur privé.

Aujourd'hui, on compte deux nouveaux magasins d'alcools privés exploités à Saskatoon et un à Regina, où un autre magasin sera bientôt ouvert.

Ce changement a été bien accueilli, et nombreux sont ceux qui demandent à mon gouvernement d'aller plus loin.

Cet automne, mon gouvernement diffusera un document sur les options proposées et recueillera les commentaires et suggestions du public sur l'avenir du commerce de détail d'alcools en Saskatchewan.

VOIRIE

La croissance de la Saskatchewan s'accompagne d'un plus grand nombre de véhicules sur nos routes.

La circulation accrue et les inondations sans précédent ont abîmé nos routes.

Mon gouvernement y réagit par des investissements records dans la construction et l'entretien des routes.

Sur la route 16, on a commencé les travaux relevant du nouveau projet d'élargissement à quatre voies entre Saskatoon et Clavet.

Sur la route 7, de nouvelles voies de dépassement sont en chantier entre Delisle et Rosetown.

Entretemps, la préparation des travaux se poursuit dans le cadre de l'élargissement à quatre voies de Vanscoy à Delisle et des routes 6 et 39, de Regina vers le sud jusqu'à Estevan.

Mon gouvernement évalue également une proposition novatrice de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, selon laquelle en se servant de fonds fédéraux, provinciaux et municipaux on obtiendrait par effet de levier des investissements du secteur privé dans le réseau routier rural.

GOUVERNEMENT EFFICIENT

Mon gouvernement reconnaît que les citoyens de la Saskatchewan s'attendent à ce que les services soient accessibles, efficaces, efficients et durables.

Dans l'ensemble du gouvernement, on se sert du processus simplifié Lean pour améliorer les services aux citoyens et aux entreprises.

Ainsi, en employant le processus simplifié Lean, le ministère de l'Économie a réduit le temps nécessaire pour délivrer les permis courants aux sociétés pétrolières, le délai étant passé de dix jours à un jour. De son côté, le ministère de la Voirie, en ce qui concerne les ponts, traite maintenant 13 700 demandes supplémentaires, par an, soit le double du volume précédent.

SOINS DE SANTÉ

Le but d'une économie forte et croissante consiste à garantir la meilleure qualité de vie possible pour tous les citoyens de la Saskatchewan.

Il y a six ans, mon gouvernement procédait au tout premier examen du système de soins de santé de la Saskatchewan du point de vue des patients.

L'examen intitulé Patient First Review, donnant la priorité aux patients, a orienté nos efforts visant à rendre le système de soins de santé plus réceptif, plus efficient et plus efficace.

Au cours de la présente session, mon gouvernement diffusera une mise à jour sur le Patient First Review qui mettra en évidence les domaines où des progrès ont été accomplis et ceux où des améliorations s'imposent.

Mon gouvernement reconnaît que nous devons faire plus pour aider les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Dans les mois qui viennent, la commissaire nommée pour diriger un examen des services de santé mentale dans la province diffusera un plan d'action décennal sur la santé mentale et la toxicomanie.

Le plan éclairera les efforts que nous déployons pour améliorer les services et soutenir les patients et leur famille.

L'an dernier, mon gouvernement a annoncé la création d'un fonds pour les questions urgentes, intitulé le Urgent Action Fund, qui est destiné à améliorer la qualité des soins aux résidents des établissements de soins de longue durée.

Nous avons versé 10 millions de dollars aux régions de santé pour des initiatives précises, en plus de 3,7 millions de dollars pour des programmes en cours.

Ce financement servira à acheter 700 pièces d'équipement, à embaucher d'autres employés et à soutenir la formation du personnel.

En 2009, mon gouvernement a établi l'Initiative pour les soins chirurgicaux de la Saskatchewan (Saskatchewan Surgical Initiative), et a fixé l'objectif audacieux consistant à ce qu'aucun patient n'attende plus de trois mois pour recevoir des soins chirurgicaux.

Grâce à un effort considérable déployé dans le système de soins de santé, le nombre de patients en attente de soins chirurgicaux pendant plus de trois mois a diminué de 81 p. 100.

Même si l'Initiative pour les soins chirurgicaux de la Saskatchewan est terminée, nous continuerons de travailler à améliorer le système et à réduire les temps d'attente pour une chirurgie.

Les patients de notre système de soins de santé doivent recevoir l'assurance que leurs renseignements personnels sont protégés.

Au cours de la présente session, mon gouvernement modifiera la loi sur la protection de l'information sur la santé, intitulée la *Health Information Protection Act*, de façon à renforcer les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels des patients.

Cela comprend des mesures accrues visant à prévenir le visionnement non autorisé des dossiers des patients, de même qu'une disposition autorisant le ministre de la Santé à nommer une personne ou un organisme pour assumer le contrôle de dossiers abandonnés.

Mon gouvernement modifiera la loi sur le don de tissus humains intitulée la *Human Tissue Gift* Act, en vue de moderniser les processus de don d'organes et de transplantation en Saskatchewan de façon à réduire les temps d'attente pour les personnes qui ont besoin de transplantations d'organes.

Parmi ceux qui en bénéficieront se trouvent les 100 personnes qui attendent depuis maintenant jusqu'à deux ans une transplantation de la cornée.

Mon gouvernement modifiera la loi sur les pharmacies, la *Pharmacy Act*, dans le but d'élargir la portée de l'exercice des pharmaciens en accordant à ces derniers le pouvoir d'administrer des vaccins et autres médicaments, en plus de commander des tests en laboratoire, d'y avoir accès et de s'en servir.

Mon gouvernement continuera de chercher à retenir et à attirer les professionnels de la santé.

Beaucoup de progrès ont été accomplis au cours des dernières années.

Depuis 2007, le nombre de médecins exerçant leur profession dans la province a augmenté de plus de 400, tandis que le nombre d'infirmiers de toutes les désignations confondues a augmenté de plus de 2 600.

ÉDUCATION

Les écoles de notre province représentent une partie essentielle d'une Saskatchewan forte.

Mon gouvernement a récemment reçu les résultats de ses consultations historiques « L'élève avant tout » (Student First).

Plus de 120 séances de mobilisation ont été organisées, mettant à contribution près de 1 000 élèves, parents, soignants et enseignants de l'ensemble de la province, et plus de 1 500 présentations ont été reçues en ligne.

Les renseignements recueillis seront étudiés d'autant que mon gouvernement cherche à collaborer avec ses partenaires dans le but d'établir un système d'éducation qui accorde véritablement la priorité à l'élève.

Au cours de la présente session, mon gouvernement présentera une mesure législative faisant en sorte que le processus réglementaire relatif aux enseignants soit semblable à celui des autres administrations et des autres ordres professionnels de notre province.

Depuis les sept dernières années, mon gouvernement a investi plus de 700 millions de dollars dans l'infrastructure d'enseignement, soit une hausse de 268 p. 100.

Quarante nouvelles écoles ont été construites ou sont au stade de planification.

Cette année, de nouvelles écoles ont été ouvertes ou le seront bientôt à Swift Current, à Lloydminster, à White City, à Regina et à Saskatoon.

Les écoles de La Ronge et de Lumsden ont bénéficié d'importantes rénovations.

Mon gouvernement continuera d'investir dans le système scolaire de la province afin de relever les défis associés à la croissance.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Nos universités, nos établissements techniques et nos collèges régionaux jouent un rôle essentiel et transmettent aux dirigeants de l'avenir les compétences et la formation nécessaires à leur succès.

C'est pourquoi mon gouvernement continue de faire de l'éducation postsecondaire une priorité en offrant un soutien record aux étudiants et aux établissements.

Des programmes tels que la Bourse Avantage Saskatchewan (Saskatchewan Advantage Scholarship), la Subvention Avantage Saskatchewan pour l'épargneétudes (Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings) et le Programme de rétention des diplômés (Graduate Retention Program) ont rendu l'éducation postsecondaire plus accessible et plus abordable.

Depuis 2008, le Programme de rétention des diplômés a permis de rembourser 130 millions de dollars à plus de 50 000 étudiants ayant choisi de demeurer en Saskatchewan après l'obtention de leur diplôme.

L'inscription des étudiants autochtones dans les établissements postsecondaires est à la hausse.

Mon gouvernement continuera de soutenir le Saskatchewan Indian Institute of Technology, l'Université des Premières Nations du Canada, l'Institut Gabriel Dumont et tous les établissements postsecondaires afin de veiller à ce que les étudiants des Premières Nations et métis reçoivent le soutien nécessaire à l'achèvement de leurs études.

Dernièrement, des dispositions législatives ont permis à un plus grand nombre d'établissements d'offrir des programmes menant à un grade.

Au cours des derniers mois, le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST) a reçu le nouveau nom de Saskatchewan Polytechnic.

Cela créera un plus grand nombre de possibilités pour les étudiants, en plus de contribuer à répondre aux besoins des employeurs.

Bon nombre de collèges régionaux de la Saskatchewan ne disposent pas d'une bande passante Internet suffisante pour répondre aux besoins de leurs étudiants. Le ministère de l'Enseignement supérieur collaborera avec SaskTel dans le but de mettre à niveau l'accès à Internet et d'augmenter la vitesse du service dans les collèges régionaux, et ce, afin que les étudiants et les enseignants possèdent une bande passante suffisante pour répondre à leurs besoins actuels et faire face à la croissance dans les années à venir.

INNOVATION

Plus tôt ce mois-ci, des gens du monde entier se sont réunis à la centrale Boundary Dam, près d'Estevan, alors que SaskPower ouvrait la première centrale commerciale au monde équipée d'un système entièrement intégré de captage postcombustion de CO2.

Plus de 90 p. 100 du dioxyde de carbone émis à la centrale Boundary Dam 3 sera capté et stocké afin d'être utilisé au cours d'opérations améliorées de récupération dans les champs de pétrole parvenus à maturité.

Cela équivaut au retrait, chaque année, de plus de 250 000 véhicules des routes de la Saskatchewan.

La centrale Boundary Dam 3 renforce la réputation de la Saskatchewan en tant que chef de file mondial en matière de recherche sur le captage de carbone et le stockage.

SaskPower a établi un consortium mondial de captage et de stockage de CO₂ chargé d'échanger les connaissances et les pratiques exemplaires avec d'autres fournisseurs de services publics et chercheurs.

L'installation dotée d'un cyclotron et produisant des radioisotopes qui est située à l'Université de la Saskatchewan en est aux derniers stades de construction.

Le laboratoire d'une valeur de 25,5 millions de dollars représente un partenariat entre le gouvernement fédéral, la province et l'université.

Le laboratoire permettra aux chercheurs de la Saskatchewan de disposer des ressources dont ils ont besoin pour développer des produits radiopharmaceutiques, c'est à dire des médicaments contenant des matières radioactives.

Ces médicaments peuvent servir à détecter, à diagnostiquer et à soigner des maladies comme le cancer, la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques. Le laboratoire sera géré et exploité par le Sylvia Fedoruk Canadian Centre for Nuclear Innovation.

SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS

Mon gouvernement collabore étroitement avec nos partenaires municipaux dans le but de relever les défis associés à la croissance.

En raison du programme de partage des recettes prévisible et viable de la province, les municipalités savent déjà que, dans le budget de l'année prochaine, elles recevront une part record puisque ces recettes se chiffrant à 265 millions de dollars, ce qui représente plus du double du niveau en vigueur lorsque mon gouvernement est arrivé au pouvoir.

Plus tôt cette année, la Saskatchewan a de nouveau été durement touchée par des inondations.

Mon gouvernement est intervenu en établissant 11 centres de reprise des activités, dont trois dans des collectivités des Premières Nations.

Il s'agissait de points d'accès à guichet unique où travaillaient des représentants de ministères, de sociétés d'État, de la Croix-Rouge canadienne, de Samaritan's Purse Canada et autres organismes venant en aide aux personnes et aux familles touchées par les inondations.

Jusqu'à présent cette année, les responsables du Programme provincial d'aide en cas de sinistre (PPACS) (Provincial Disaster Assistance Program – PDAP) ont déterminé que plus de 325 municipalités et Premières nations, ainsi que leurs résidants, qui ont été touchés par les inondations sont admissibles à une aide aux termes du programme.

Les responsables du PPACS ont terminé, ou sont sur le point de terminer, le traitement de plus de 3 000 demandes présentées à la suite des inondations de cette année.

AGRICULTURE

Le secteur agricole de la Saskatchewan est fort, contribuant pour 4,5 milliards de dollars au produit intérieur brut de la Saskatchewan et soutenant 50 000 emplois directs et indirects. Mon gouvernement s'est engagé à être un fervent défenseur de l'agriculture.

L'an dernier, lorsque le réseau ferroviaire canadien n'offrait plus un service suffisant pour le transport d'une récolte record vers le marché, nous avons incité le gouvernement fédéral à présenter une mesure législative obligeant les compagnies de chemin de fer à transporter plus de grains.

Dans les prochaines semaines, la Saskatchewan sera l'hôte d'un sommet du partenariat du nouvel Ouest sur le transport et l'accès aux marchés. On y discutera d'améliorations à long terme aux infrastructures de transport de l'Ouest canadien.

Nous avons besoin d'un système de transport efficient, puisque le succès de notre industrie agricole dépend de notre capacité d'exportation.

En 2013, la Saskatchewan a établi un record quant aux exportations agricoles pour une troisième année consécutive, enregistrant des ventes de 11,7 milliards de dollars. Nous sommes par ailleurs en voie d'atteindre notre objectif consistant à augmenter les exportations agricoles afin qu'elles s'établissent à 15 milliards de dollars d'ici 2020.

Le secteur agricole d'aujourd'hui nécessite aussi un accès à Internet et un service de téléphonie cellulaire améliorés.

Dans le cadre de la stratégie rurale de SaskTel, le réseau Internet à haute vitesse englobera 54 autres collectivités d'ici la fin de l'année.

SaskTel est aussi sur le point de doubler la vitesse d'Internet dans 220 collectivités rurales et d'améliorer le service de téléphone cellulaire dans 111 collectivités rurales en renforçant les capacités de son réseau 4G.

Cela s'ajoute aux 318 collectivités rurales qui ont déjà reçu un service Internet amélioré et aux mises à niveau du service de téléphone cellulaire dans plus de 500 zones depuis 2007.

SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS

Mon gouvernement est conscient de sa responsabilité de protéger les membres les plus vulnérables de la société.

C'est pourquoi nous avons mis sur pied, au cours de l'été, le nouveau bureau Counsel for Children Office.

Le bureau veillera à ce que tous les enfants concernés par une procédure de protection puissent se prévaloir des services d'un conseiller juridique lorsque des décisions seront prises à propos de leur avenir, comme leur lieu de résidence futur et les personnes avec qui ils vivront.

Cet automne, le ministère de la Justice a annoncé des améliorations au programme d'indemnisation des victimes (Victims Compensation Program).

Le Ministère présentera aussi des modifications à la loi sur les victimes de violence familiale intitulée la *Victims of Domestic Violence Act* dans le but de renforcer la capacité de la police et du système juridique à protéger les victimes de violence et de mauvais traitements.

À la suite d'un procès ou d'une audience, on ne respecte pas toujours les jugements du tribunal où l'on ordonne à une partie de verser une somme d'argent à une autre.

Mon gouvernement modifiera la loi sur l'exécution des jugements pécuniaires, la *Enforcement of Money Judgments Act.* dans le but d'améliorer les mécanismes d'exécution.

L'amélioration de l'accès au système juridique pour tous fait de la Saskatchewan un lieu plus juste et plus sécuritaire où vivre.

Cet automne, mon gouvernement présentera une mesure législative visant à élargir les dispenses de frais aux trois niveaux de tribunal de la Saskatchewan, rendant ainsi le système juridique plus accessible pour les personnes à faible revenu.

D'ici la fin de l'année, mon gouvernement élargira le modèle de mobilisation communautaire HUB en englobant Meadow Lake et Melfort, portant le nombre de collectivités soutenues par le programme à 13, y compris Prince Albert, Yorkton, La Ronge, North Battleford, Moose Jaw, Estevan, Weyburn, Nipawin, Swift Current, Saskatoon et Lloydminster.

Deux autres collectivités seront ajoutées à la liste au cours du premier trimestre de 2015.

Le modèle HUB réunit la police, les ministères et les organismes communautaires, qui échangent des renseignements et relèvent des situations qui pourraient entraîner des comportements criminels.

Des collectivités de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse suivent l'exemple de la Saskatchewan en mettant en œuvre ce fructueux programme de prévention du crime.

SERVICES SOCIAUX

Mon gouvernement sait qu'il existe un lien étroit entre l'accessibilité à des logements sécuritaires et abordables et la qualité de vie.

Dans le cadre du Plan de croissance pour la Saskatchewan, nous avons engagé 344 millions de dollars afin de stimuler l'offre de logements dans la province, surtout ceux destinés aux familles à revenu faible et modeste.

En 2013, le nombre de logements locatifs créés a été près de 34 fois supérieur à celui de 2006.

Aujourd'hui, le taux d'inoccupation de logements locatifs en Saskatchewan est de 3,3 p. 100, ce qui est supérieur à la moyenne nationale.

Mon gouvernement a réduit les listes d'attente pour les familles qui ont besoin d'un logement, et il a augmenté le soutien aux sans-abri.

En parallèle, nous avons augmenté les possibilités de possession de résidence pour les familles à faible revenu, en collaboration avec des organismes comme Habitat pour l'humanité.

Depuis 2009, mon gouvernement a engagé 7,85 millions de dollars afin d'aider Habitat pour l'humanité à construire 134 maisons dans 12 collectivités.

Mon gouvernement a promis de faire de la Saskatchewan le meilleur endroit où vivre pour les personnes handicapées.

Le Programme de revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan (Saskatchewan Assured Income for Disability –SAID) représente une partie importante des efforts que nous déployons pour respecter cette promesse.

Dans la province, près de 13 000 ménages sont actuellement inscrits au programme SAID, soit une hausse de 250 p. 100 depuis que le programme a été instauré en 2009.

Mon gouvernement veut s'assurer que tous les enfants de la province peuvent vivre avec leur famille en sécurité.

Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, mon gouvernement mène actuellement un examen complet de ses dispositions législatives sur le bien-être de l'enfance. L'examen a commencé au printemps dernier à l'aide d'un guide de discussion en ligne et de réunions avec les intervenants.

L'examen a pour objectif de renforcer la loi sur les services à l'enfance et aux familles intilulée la *Child and Family Services Act*, et la *Loi sur l'adoption*.

Plus tôt cette année, mon gouvernement était heureux d'annoncer l'ouverture de la résidence Sweet Dreams à Saskatoon.

La résidence Sweet Dreams offrira un logement abordable et un soutien aux mères monoparentales à risque pendant qu'elles poursuivent leurs études et apprennent les compétences parentales et de vie.

Ce projet a pu se concrétiser au moyen d'un modèle de financement par obligations à impact social, le premier en son genre au Canada.

Mon gouvernement continuera d'étudier d'autres possibilités de recours aux obligations à impact social pour apporter des changements positifs dans les collectivités de la Saskatchewan.

La Saskatchewan se classe au deuxième rang au Canada pour son faible taux de pauvreté.

Toutefois, nous savons que le travail n'est pas terminé.

Mon gouvernement est heureux d'annoncer l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté, et il remercie l'organisme Poverty Costs du travail qu'il a consacré à cet enjeu important sous la direction de personnes comme Alison Robertson, le docteur Ryan Meili et le docteur Cory Neudorf.

PARCS, CULTURE ET SPORTS

La croissance sans précédent de la Saskatchewan a permis à mon gouvernement d'investir dans le vaste réseau provincial de parcs.

Depuis 2007, il a engagé 71 millions de dollars dans le but d'améliorer l'expérience de camping dans nos parcs, y compris l'ajout de 1 400 nouveaux sites de camping électrifiés.

Le système de loterie de la Saskatchewan soutient 12 000 organismes sportifs, culturels et récréatifs sans but lucratif. Récemment, Sask Sport, SaskCulture et la Saskatchewan Parks and Recreation Association ont signé un accord de loterie quinquennal visant à assurer la stabilité du financement et à permettre à ces organismes de maintenir des programmes et des services de qualité.

L'an dernier seulement, la somme de 52 millions de dollars a été répartie entre ces organismes.

Les patinoires pour le hockey et les pistes de curling sont essentielles à la vie communautaire dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Pour gérer les frais d'exploitation des patinoires, mon gouvernement a instauré, en 2012, le programme Subvention pour l'abordabilité des pistes et patinoires communautaires, ou la Community Rink Affordability Grant.

Plus de 3,2 millions de dollars ont été investis dans le programme depuis les deux dernières années, ce dont ont profité plus de 380 collectivités.

Cette année, mon gouvernement a engagé une somme supplémentaire de 1,7 million de dollars dans le programme.

Le programme des rues principales en Saskatchewan, intitulé Main Street Saskatchewan, offre une approche axée sur la collectivité visant à revitaliser les centresvilles historiques et les secteurs commerciaux.

Depuis son instauration, le programme des rues principales en Saskatchewan a permis d'obtenir, par effet de levier, 10 dollars en investissement du secteur privé pour chaque dollar investi par le gouvernement.

Les résultats peuvent être constatés dans des collectivités comme Maple Creek, où un groupe de nouveaux résidents originaires des Philippines a investi dans l'hôtel historique, l'Hôtel Commercial de Maple Creek, lequel avait été endommagé lors des inondations de 2010.

Les propriétaires de l'hôtel ont reçu la somme de 32 000 \$ dans le cadre du programme de la rue principale de la Saskatchewan, et l'hôtel est maintenant une entreprise florissante.

Mon gouvernement est heureux que l'organisme Creative Saskatchewan soit maintenant entièrement opérationnel. À ce jour, 7,7 millions de dollars ont été versés à l'appui de la commercialisation et du développement de toutes les industries créatives en Saskatchewan.

Cette somme comprend 3,4 millions de dollars répartis dans l'industrie cinématographique, 2 millions de dollars dans l'industrie musicale, 1,1 million de dollars dans le secteur des arts visuels et 800 000 \$ dans l'industrie de l'édition.

ENVIRONNEMENT

Mon gouvernement est d'avis que la croissance économique et la protection de l'environnement sont des objectifs compatibles.

Le projet Boundary Dam 3 constitue un bon exemple de cette compatibilité. Ce projet prouvera au monde entier qu'il est possible de réduire considérablement les émissions de dioxyde de carbone tout en générant l'électricité nécessaire pour maintenir la croissance.

Dans les mois qui viennent, nous adopterons un nouveau modèle réglementaire fondé sur les résultats qui viendra améliorer la protection de l'environnement et favorisera la mise en place d'outils de gestion novateurs, y compris le code environnemental de la Saskatchewan (Saskatchewan Environmental Code).

Cette approche permettra à l'industrie et aux collectivités de formuler des solutions novatrices dans le but d'atteindre les objectifs en matière de protection de l'environnement, et ce, tout en permettant au ministère de l'Environnement de consacrer davantage de ressources aux activités qui présentent le plus grand risque pour l'environnement.

Au cours de la présente session, mon gouvernement modifiera la *Loi sur la faune* de façon à alourdir les pénalités relatives à la chasse illégale.

Les modifications comprendront les points suivants :

- augmenter la période de suspension du permis de chasse dans le cas de violations graves, la faisant passer d'un à deux ans;
- interdire aux personnes qui n'ont pas payé l'amende relative à la chasse d'acheter un permis;
- interdire à tout résidant canadien dont le permis de chasse ou de pêche a été suspendu sur un autre territoire d'acheter un permis en Saskatchewan.

De plus, les personnes reconnues coupables de trois infractions graves liées aux espèces sauvages se verront interdire à vie de chasser en Saskatchewan.

Mon gouvernement a entrepris des consultations en ligne sur le drainage et il a reçu à cet égard près de 500 présentations. Il mènera d'autres consultations auprès des intervenants au cours des mois à venir.

Ces consultations donneront lieu à l'élaboration d'un nouveau règlement régissant le drainage, qui s'inscrira dans le plan provincial sur 25 ans pour la sécurité de l'approvisionnement en eau de la Saskatchewan, ou le Saskatchewan Water Security Plan.

Il s'agit là d'un enjeu prioritaire pour l'Agence de la sécurité de l'eau.

RENDRE HOMMAGE AUX MILITAIRES

Mon gouvernement reconnaît les sacrifices des hommes et des femmes qui choisissent de servir notre pays au sein des Forces armées canadiennes ainsi que les sacrifices que font ces familles.

En 2009, mon gouvernement a instauré une bourse d'honneur, la Saskatchewan Scholarship of Honour, une bourse d'études de 5 000 \$ offerte au personnel militaire à son retour, ainsi qu'au conjoint, à la conjointe et aux enfants des membres des Forces armées canadiennes qui ont été tués ou handicapés à vie au service de leur pays.

Nous sommes à jamais redevables à ceux et celles qui ont fait l'ultime sacrifice pour notre liberté.

Depuis 1919, le gouvernement du Canada remet la Croix du Souvenir, parfois appelée la Croix d'argent, aux êtres chers des membres des Forces armées canadiennes qui ont péri au cours de leur service.

Cet automne, mon gouvernement offrira une plaque d'immatriculation commémorative aux récipiendaires de la Croix du Souvenir.

CONCLUSION

La Saskatchewan est forte.

Cette force vient de nos citoyens – de leur labeur, leur détermination, leur ingéniosité et leur générosité.

Ces valeurs propres à la Saskatchewan permettront à la province de rester forte.

Je vous laisse maintenant vous consacrer aux affaires de la session, sachant que vous saurez vous acquitter en toute conscience de vos devoirs et de vos responsabilités.

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre province et de guider cette assemblée dans toutes ses délibérations.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Que Dieu protège la Reine.

